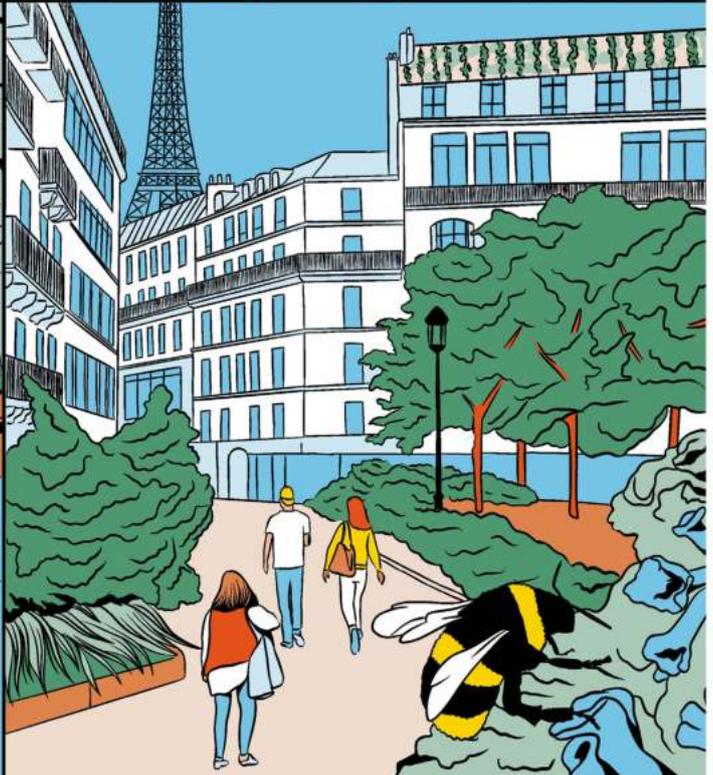


PLAN BIODIVERSITÉ DE PARIS - 2025-2030

Synthèse



SOMMAIRE



| | |
|--|-----|
| Édito d'Anne Hidalgo, Maire de Paris | P04 |
| Édito de Christophe Najdovski, Adjoint à la Maire de Paris | P05 |
| La biodiversité : un enjeu capital | P06 |
| 20 objectifs thématiques en faveur de la biodiversité à Paris | P08 |
| 01. Renforcer la présence des haies, trésors de biodiversité | P11 |
| 02. Encourager l'apprendre hors les murs | P12 |
| 03. Développer massivement la végétalisation de la Ville | P14 |
| 04. Donner plus de place aux espèces sauvages en ville | P15 |
| 05. Poursuivre la renaturation des bois parisiens | P16 |
| 84 projets concrets déployés au cœur des arrondissements | P18 |
| 06. Améliorer la connaissance de la biodiversité | P20 |
| 07. Renforcer la place de l'eau en ville et renaturer la Seine | P21 |
| 08. Façonner un urbanisme parisien favorable à la biodiversité | P22 |
| 09. Sensibiliser et mobiliser pour la biodiversité | P24 |
| 10. Réduire l'empreinte biodiversité de la Ville | P25 |

Le Plan Biodiversité de Paris n'est pas une simple feuille de route écologique, c'est une déclaration d'engagement : adapter notre ville pour qu'elle devienne un espace accueillant pour tous les êtres vivants, faune et flore.

Face à l'érosion sans précédent du vivant, confirmée par les récentes données scientifiques, l'urgence écologique nous impose de repenser notre relation aux écosystèmes et d'agir concrètement pour restaurer la place du vivant au cœur de Paris.

La biodiversité en ville est une nécessité et une réalité à Paris depuis plusieurs décennies. Aujourd'hui, grâce à une gestion favorable à la biodiversité et l'entretien d'une importante mosaïque de milieux de vie, hérons, hérissons et abeilles sauvages recolonisent nos espaces urbains. Mais nous devons aller plus loin. Il s'agit de tisser un véritable réseau écologique où chaque espace - bois, parcs, squares, berges de la Seine, canaux, cours d'eau, voies ferrées, rues, trottoirs, toit végétalisé -, devient un refuge pour la faune et la flore, jusqu'au cœur de la ville dense.

La Seine est l'un des symboles forts de cette transformation. Longtemps sacrifiée au béton et à la pollution, elle retrouve enfin sa vitalité. Le retour des moules d'eau douce et des anguilles atteste du rétablissement de son écosystème.

Cette renaissance est le fruit d'un engagement politique fort et d'une vision de long terme. Elle ouvre une perspective historique : celle de se baigner à nouveau dans la Seine à l'été 2025. Le Plan Biodiversité poursuit cette ambition en dessinant le long de la Seine une continuité piétonne et naturelle du Bois de Boulogne au Bois de Vincennes. Ce corridor écologique offrira un espace unique où l'eau et le végétal reprendront leur place, au bénéfice de la biodiversité et des parisiennes et parisiens.

Pendant longtemps, le choix des plantations s'est basé sur des critères esthétiques, au détriment de l'écologie. Des essences exotiques moins favorables à la biodiversité ont ainsi été privilégiées, offrant peu de ressources à la faune locale. Désormais nos projets de plantation allieront beauté de la nature et résilience, en offrant abri et nourriture aux espèces locales tout en résistant aux conditions climatiques de demain.

Nos enfants grandiront dans ce Paris réinventé. Chaque école offrira un accès à la nature, que ce soit dans sa cour ou à proximité. Une cour d'école végétalisée, ce n'est pas un simple aménagement paysager : c'est un espace de respiration, de bien-être et d'apprentissage. D'ailleurs les résultats de la dernière votation citoyenne témoignent de l'engouement des Parisiens en faveur de la végétalisation. En effet, près de 66 % d'entre vous se sont prononcés "pour" végétaliser et rendre piétonnes 500 nouvelles rues réparties dans tous les quartiers. Sensibiliser les plus jeunes à la biodiversité, leur faire classe dehors, les lier au vivant par l'entretien d'un espace naturel, c'est les préparer pour le monde qu'ils auront à bâtir. Je suis convaincue que notre rapport à la nature et aux animaux révèle notre humanité.

Face aux climatosceptiques et aux lobbies rétrogrades qui tentent d'entraver ce progrès, attaquent les scientifiques, sèment le doute et retardent l'action, nous devons résister. Aux côtés de toutes les forces progressistes, nous ferons de Paris un modèle de ville vivante, résiliente et juste.

Dix ans après la signature des Accords de Paris sur le climat, Paris restera plus que jamais une ville qui prend soin des autres et du vivant dans son ensemble.

Faisons ensemble le Paris de demain.



Anne Hidalgo,
Maire de Paris

Protéger la nature, c'est protéger notre avenir.

Face aux enjeux majeurs que représentent le dérèglement climatique et l'effondrement de la biodiversité, Paris se mobilise plus que jamais.

Pour défendre la nature, il faut en faire connaître la richesse, la faire exister, la ramener des interstices auxquels elle a été réduite dans nos villes. Elles ne sont pas un désert de vie, bien au contraire. Les villes sont au cœur des enjeux de connaissance, de sauvegarde, et de renforcement de la biodiversité. Les collectivités sont en première ligne pour enrayer l'effondrement de la nature et trouver un nouvel équilibre pour l'ensemble du monde du vivant dans les territoires.

Conscients de la nécessité d'être les architectes d'un changement structurel, notre ambition de faire de Paris une ville-jardin, accueillante pour l'ensemble du vivant, nous oblige.

En transformant Paris, fortement artificialisée depuis 150 ans, en une ville-jardin, nous renforçons ce maillage du vivant. En plantant des arbres, en créant des haies, en renaturant les bois, nous apportons fraîcheur, abri, couvert à de nombreuses espèces, y compris nous, humains parisiens. La végétalisation massive, avec une gestion sans usage de produits phytosanitaires chimiques depuis une vingtaine d'années, est la clé pour faire face aux conséquences du dérèglement climatique, autant qu'elle est un gage de préservation de la biodiversité et du paysage de la capitale.

En retirant le bitume des rues, en retrouvant la pleine terre partout où c'est possible, nous retrouvons le cycle de l'eau, la richesse des sols, et avec eux la fonge, la flore et la faune qu'ils accueillent. En assainissant l'eau de la Seine, en retrouvant des berges naturelles, nous ne protégeons pas que les poissons, nous assurons notre avenir.

En sensibilisant dès le plus jeune âge à la richesse de notre patrimoine naturel, en retrouvant les sons de la nature partout dans la ville, nous assurons sa défense au présent et au futur. En aménageant des espaces refuges et des quartiers adaptés aux besoins d'espèces menacées comme le hérisson d'Europe, les chauves-souris, ou encore les moineaux, ce sont tous les écosystèmes, tout le vivant dont nous faisons partie, que nous protégeons.

La biodiversité ne doit plus être une variable d'ajustement de l'avenir de Paris. Au contraire, la planification écologique guide désormais la transformation de notre capitale et nos actions portent leurs fruits. Beaucoup reste encore à faire pour parvenir à une cohabitation équilibrée entre projets urbains et préservation de la biodiversité.

Le vivant ne connaît pas de frontières administratives, et le temps est venu de prendre en compte l'empreinte de notre ville sur la biodiversité à l'échelle planétaire.

C'est au plus près du terrain, avec les forces vives de la société, associations, citoyens et citoyennes, entreprises, institutions, que nous inventons un modèle de développement respectueux des humains, de la planète, et de toutes les espèces avec lesquelles nous coexistons.

Cette société du vivant dans toute ses dimensions, nous y travaillons au quotidien et la Ville de Paris prendra toute sa part pour la faire advenir, c'est bien là l'ambition de ce Plan Biodiversité.



Christophe Najdovski,
Adjoint au maire de Paris en
charge de la Végétalisation de
l'espace public, des Espaces
verts, de la Biodiversité et
de la Condition animale

« On a du mal à concevoir que les constructions humaines sont conquises sur la nature, qu'elles s'y superposent, les lieux humains existent dans les interstices de la nature, et non l'inverse. »

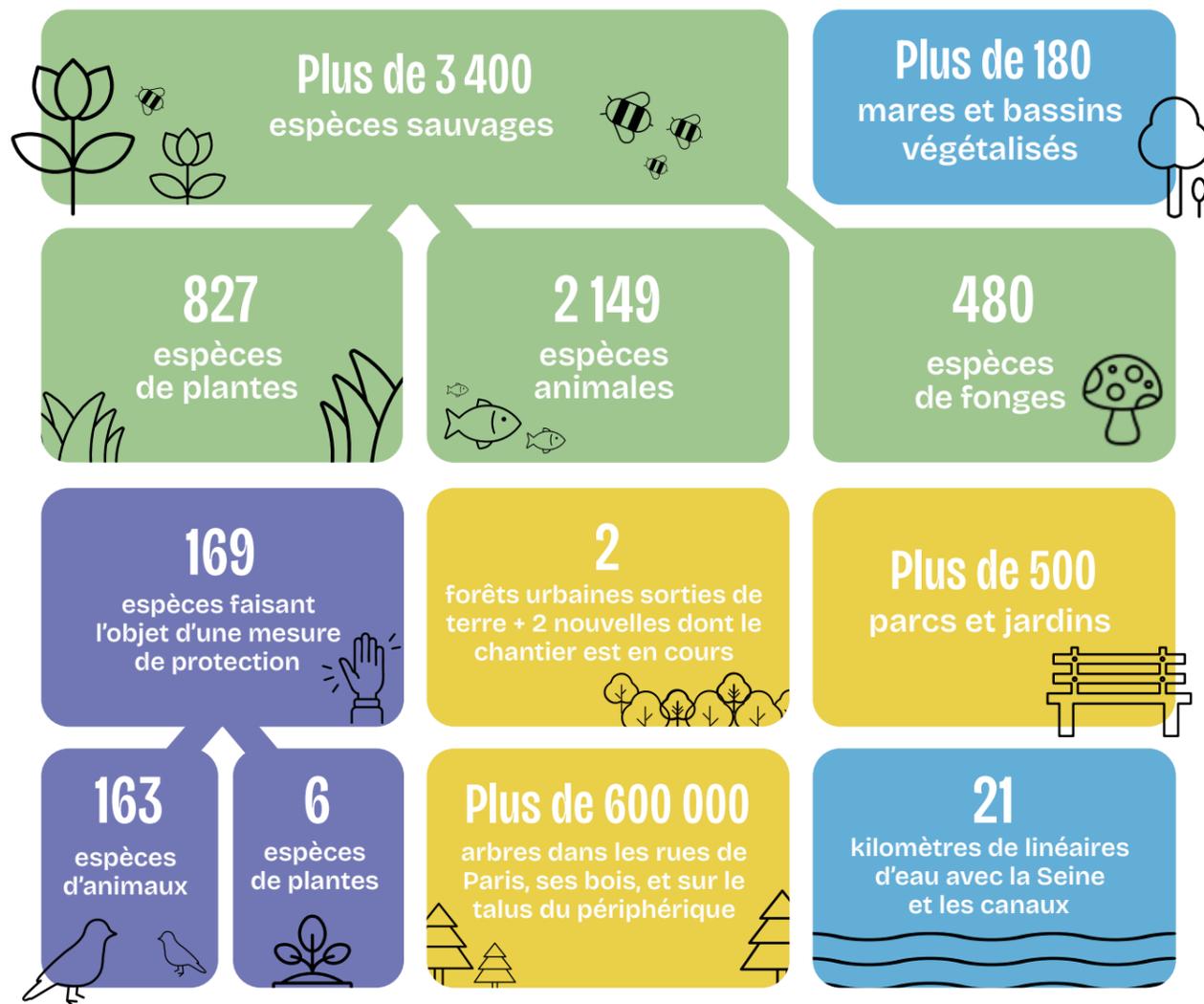
Becky Chambers - *Un psaume pour les recyclés sauvages*



La biodiversité : un enjeu capital

Hérissons, faucons, grenouilles, méduses, libellules, champignons, orchidées, fougères, mousses ou encore érables... Au total, ce sont plus de **3 400 plantes, animaux, champignons et lichens sauvages** observés sur le territoire parisien ces 10 dernières années. Ils vivent dans les bois, dans les quelques 530 espaces verts municipaux, dans la Seine, les canaux, on les observe dans les rues végétalisées et jusque sur les toitures de nos bâtiments.

La biodiversité à Paris en quelques chiffres-clés



Source : GeoNat'IdF

Paris est fière de son patrimoine naturel et **agit depuis 2011** au travers de son Plan Biodiversité pour le préserver et le renforcer. Avec cette nouvelle stratégie, la Ville de Paris réaffirme son ambition de faire de Paris une ville-jardin où **la biodiversité s'épanouit jusqu'au cœur du tissu urbain**.

Le Plan Biodiversité 2025-2030 s'ouvre ainsi sur **5 focus** détaillant de grands enjeux transversaux pour le territoire :

- la préservation et le développement des **haies**
- la mise en valeur de l'écosystème de la **Seine**
- la préservation et renaturation des **bois de Boulogne et Vincennes**
- l'évaluation de l'**empreinte biodiversité** générée par la Ville de Paris
- le développement de la biodiversité **au cœur des arrondissements parisiens**

Ce nouveau Plan Biodiversité est structuré ensuite autour de **20 objectifs** thématiques pour **mieux connaître et comprendre** les espèces de la capitale, **rendre Paris plus résiliente** en s'appuyant sur les écosystèmes et **mobiliser tous les acteurs** du territoire en faveur de la préservation de la biodiversité.

Résolument opérationnel, une nouveauté permettra de **suivre annuellement** l'avancée des actions grâce à la définition de **77 indicateurs**.

La Ville resserrera la collaboration avec **ses partenaires associatifs et scientifiques** pour mettre en œuvre son plan d'actions.

20 OBJECTIFS THÉMATIQUES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ À PARIS

- | | | | |
|---|-------------------------------------|---|-------------------------------------|
|  | 1. Connaitre et mesurer |  | 12. Solutions fondées sur la Nature |
|  | 2. Trame verte |  | 13. Santé environnementale |
|  | 3. Trame bleue |  | 14. Agriculture urbaine et rurale |
|  | 4. Trame brune |  | 15. Tourisme |
|  | 5. Trame nocturne |  | 16. Achats et finance |
|  | 6. Trame blanche |  | 17. Coopération |
|  | 7. Flore régionale |  | 18. Sensibilisation |
|  | 8. Espèces protégées et/ou menacées |  | 19. Formation et emplois |
|  | 9. Espèces exotiques envahissantes |  | 20. Implication des acteurs privés |
|  | 10. Gestion écologique | | |
|  | 11. Aménagement et construction | | |



Boulevard Pasteur



01 Renforcer la présence des haies, trésors de biodiversité

Linéaire de végétation continue, les haies sont de précieuses alliées en ville : elles fournissent un habitat prioritaire pour de nombreuses espèces sauvages leur servant de refuge, de garde-manger et de couloir de déplacement. Elles constituent également un élément paysager structurant dans nos parcs, nos rues et apportent fraîcheur et ombrage en été.

La Ville de Paris va déployer une stratégie dédiée pour préserver et renforcer les haies existantes dans la capitale, mais surtout pour développer leur présence en entreprenant de nouvelles plantations dans l'espace public et en l'encourageant dans les parcelles privées. Afin de renforcer la trame verte, les espaces minéraux et carencés en végétation seront prioritairement ciblés.

Le Plan Biodiversité pose les premières bases de cette stratégie haie en s'engageant à :

- recenser les haies existantes, en intégrant une dimension participative, avant d'établir un plan de plantation complémentaire aux plantations d'arbres annuelles,
- planter des espèces diversifiées, avec des strates variées (herbacée, arbustive, voire arborée),
- réserver 50 % d'espèces régionales dans les haies nouvellement plantées ou renouvelées,
- remplacer 15 km de haies monospécifiques dans les cimetières parisiens par des haies plurispécifiques comportant au moins 60 % d'espèces régionales,
- gérer l'ensemble de ces linéaires en port-libre,
- impliquer les Parisiennes et Parisiens volontaires dans le cadre de plantations participatives.

Le chiffre à retenir

→ Au moins 500 mètres et jusqu'à plusieurs kilomètres linéaires de haies diverses par arrondissement d'ici 2030.

02 Encourager l'apprendre hors les murs

Près de 200 000 petites Parisiennes et petits Parisiens empruntent le chemin des écoles et collèges municipaux tous les matins. En démultipliant les possibilités de faire classe dehors, la Ville offre aux enfants plus d'expérience de nature pour se reconnecter à ses odeurs, ses couleurs, ses bruits, ses rythmes saisonniers...

Les 165 cours oasis existantes constituent d'ores-et-déjà des supports pédagogiques privilégiés pour développer in situ les activités autour de la biodiversité telles que la participation à des sciences participatives. Pour compléter cette offre de sorties nature, la Ville de Paris compte d'ici 2030 :

- transformer 360 nouvelles cours d'écoles et de crèches en cours Oasis,
- végétaliser au moins 200 nouvelles rues aux écoles,
- mener des actions pédagogiques sur le thème de la biodiversité aquatique à Paris et promouvoir les sciences participatives dans les écoles, collèges et lycées, en lien avec l'Académie de Paris,
- déployer des aires éducatives, petits territoires naturels gérés de manière participative par les élèves en lien avec l'Office français de la biodiversité, en particulier à proximité de la Seine et des canaux parisiens,
- soutenir le Pass'Nature, pour permettre aux classes scolaires de bénéficier de sorties nature gratuites organisées par l'association porteuse du projet,
- déployer l'expérimentation du défi « familles à biodiversité positive », en particulier dans les quartiers populaires.

Les lieux et acteurs ressources poursuivront leur rôle d'appui aux équipes éducatives : l'Académie du Climat, les associations du territoire et les conseillers environnementaux de la Maison Paris Nature proposeront de nouvelles activités ou ressources pédagogiques clé-en-main.

Le chiffre à retenir

→ 100 % des élèves parisiens ont accès à un espace de nature au sein ou à proximité de leur école d'ici 2030.



Cour Oasis Maurice d'Ocagne (14^e)

© VILLE DE PARIS



Toiture végétalisée de l'école des Amandiers

© SONIA YASSA / VILLE DE PARIS

03 Développer massivement la végétalisation de la Ville

Depuis plusieurs années, la Ville végétalise massivement le territoire pour améliorer le cadre de vie des citoyens et citoyennes mais aussi celui des espèces sauvages en privilégiant des aménagements favorables à la biodiversité. Paris renforce cette politique ambitieuse de renforcement de ses trames verte et brune en actant de :

- créer de nouveaux corridors écologiques et renforcer ceux existants,
- identifier les ruptures de continuités écologiques pour lutter contre le morcellement,
- planter et entretenir son patrimoine arboré pour atteindre 25 % d'indice de canopée,
- atteindre 10 m² d'espace vert par habitant, conformément à la recommandation de l'OMS,
- désimperméabiliser et végétaliser les sols,
- végétaliser le bâti public et privé,
- favoriser le « laisser pousser » dans la rue et dans tous les interstices urbains,
- financer la végétalisation de 100 copropriétés privées, notamment par l'intermédiaire du dispositif CoprOasis,
- encourager les initiatives locales de végétalisation, notamment celles émanant de citoyennes et citoyens,
- développer les rues piétonnes et végétalisées hautement ambitieuses en termes de biodiversité.

Pour aller + loin

- Lors de la votation citoyenne du 23 mars 2025, les Parisiennes et Parisiens ont confirmé leur souhait d'aller encore plus loin dans la réappropriation de l'espace public : 5 à 8 rues végétalisées et piétonnes nouvelles seront déployées par quartier.
- Ces rues hautement ambitieuses en termes de biodiversité étofferont la trame verte parisienne jusqu'au cœur du tissu urbain. Elles seront diversifiées en strates (herbacée, arbustive, arborée) et espèces plantées. Elles seront constituées d'au moins 50 % de plantes régionales et de plantes vivaces pour mieux accueillir la faune locale dans un habitat pérenne.

Les chiffres à retenir

- 500 rues végétalisées et piétonnes sont déployées dans tous les quartiers parisiens d'ici 2030.
- 30 % du territoire est perméable et végétalisé d'ici 2030.
- 100 projets de végétalisation de copropriétés privées financées via CoprOasis d'ici 2030.
- Plus de 40 nouveaux hectares de bâti végétalisé d'ici 2030.

04 Donner plus de place aux espèces sauvages en ville

Les territoires urbains sont des supports de vie pour de nombreuses espèces sauvages : nidification d'oiseaux et chauves-souris dans les cavités des façades et toitures, pousse spontanée de végétaux dans les interstices des trottoirs ou sur les toitures à plusieurs mètres de hauteur, appropriation des gratte-ciels parisiens par les espèces de falaise...

La Ville vise à renforcer l'accueil et le maintien de la vie sauvage sur le territoire par :

- le déploiement de nouveaux Quartiers Moineaux et la duplication du dispositif à d'autres espèces comme le Hérisson d'Europe, en lien étroit avec les partenaires du territoire,
- la pose de nichoirs pour des espèces diversifiées,
- la labellisation de plus de 90 % des espaces verts municipaux pour leur gestion écologique,
- l'amélioration de la qualité des Réservoirs urbains de biodiversité (RUB) avec 50 hectares supplémentaires de RUB de fonctionnalité écologique forte,
- le développement en libre évolution de prairies et lisières dans de nouveaux refuges de biodiversité dans les espaces verts,
- la diffusion des préconisations de gestion pour maintenir la présence de ces espèces, tant dans les espaces verts que sur l'espace public et dans les cœurs d'îlots,
- la sanctuarisation de sites à fort enjeu comme la darse du fond du Rouvray,
- la mise en œuvre de la trame nocturne permettant la réduction de l'intensité de l'éclairage public.

Les chiffres à retenir

- 100 nouveaux quartiers pour la préservation de la faune sauvage d'ici 2030.
- 40 nouveaux espaces refuges de biodiversité d'ici 2030.
- Au moins 20 nouvelles mares ou bassins végétalisés d'ici 2030.

05 Poursuivre la renaturation des bois parisiens

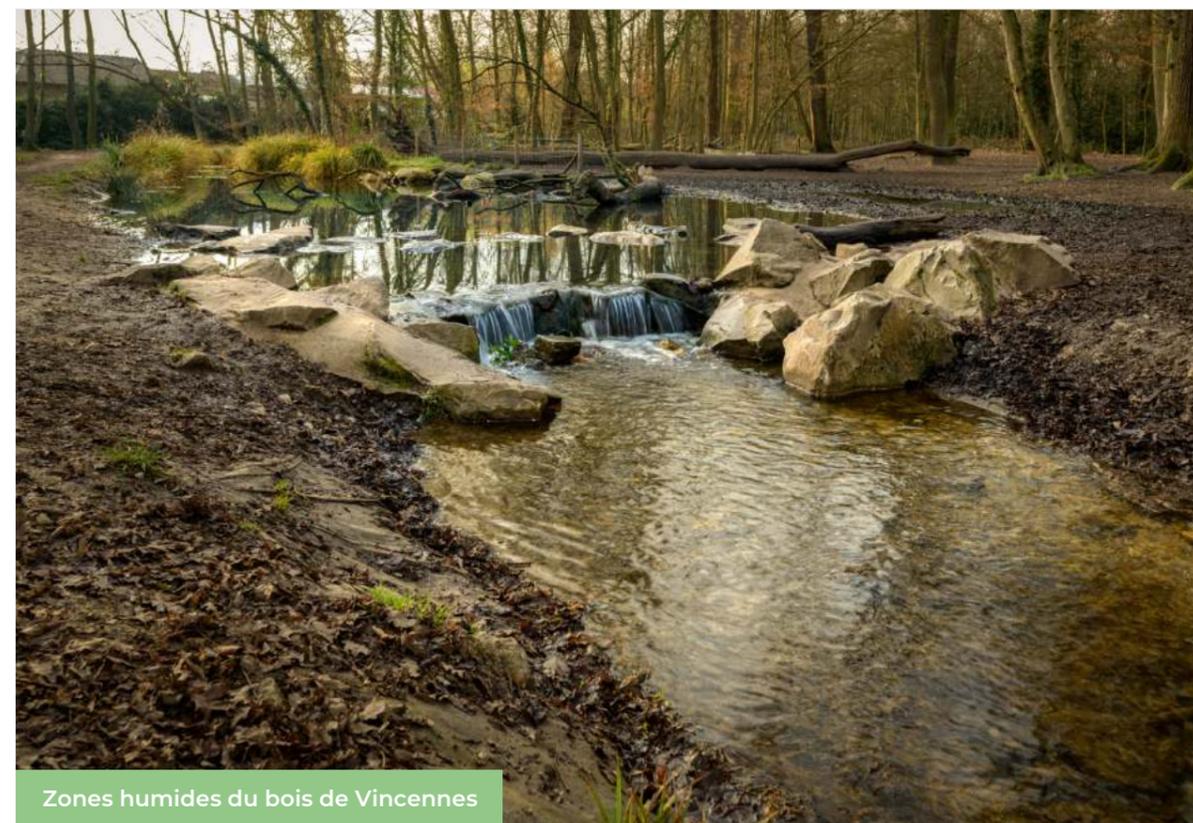
Paris est entouré à l'est et à l'ouest de deux poumons verts : le bois de Vincennes et le bois de Boulogne. Ils offrent 1 840 hectares d'environnement arborés, agrémentés de lacs et traversés par des rivières anglaises. Reconnus réservoirs écologiques d'intérêt régional dans le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) de la Région Île-de-France, ils sont des refuges de biodiversité majeurs à Paris. La Ville de Paris agit au quotidien pour réduire le morcellement causé par les routes motorisées en désimperméabilisant et en végétalisant ces espaces autrefois dévolus à la voiture.

La Ville vise à intensifier ses efforts pour préserver et renaturer les bois en :

- augmentant de 10 % la surface de zones de réserve dans les bois,
- créant 4 000 m² de nouveaux plans d'eau dans le bois de Vincennes d'ici 2030,
- limitant l'éclairage nocturne,
- diversifiant les peuplements forestiers et facilitant la régénération naturelle,
- créant de nouvelles haies, prairies, friches, rivières et mares,
- protégeant les dernières berges naturelles de la Seine à Paris, le long du bois de Boulogne,
- menant des études sur la biodiversité spécifiques à ces deux joyaux naturels,
- étudiant la création d'une continuité piétonne et de biodiversité entre les deux bois en passant par la Seine.

L'information à retenir

→ De nouvelles routes dans les bois parisiens sont fermées pour offrir toujours plus de promenades et d'espaces favorables à la biodiversité d'ici 2030.



Zones humides du bois de Vincennes

© FREDERIC COMBEAU / VILLE DE PARIS



AVANT

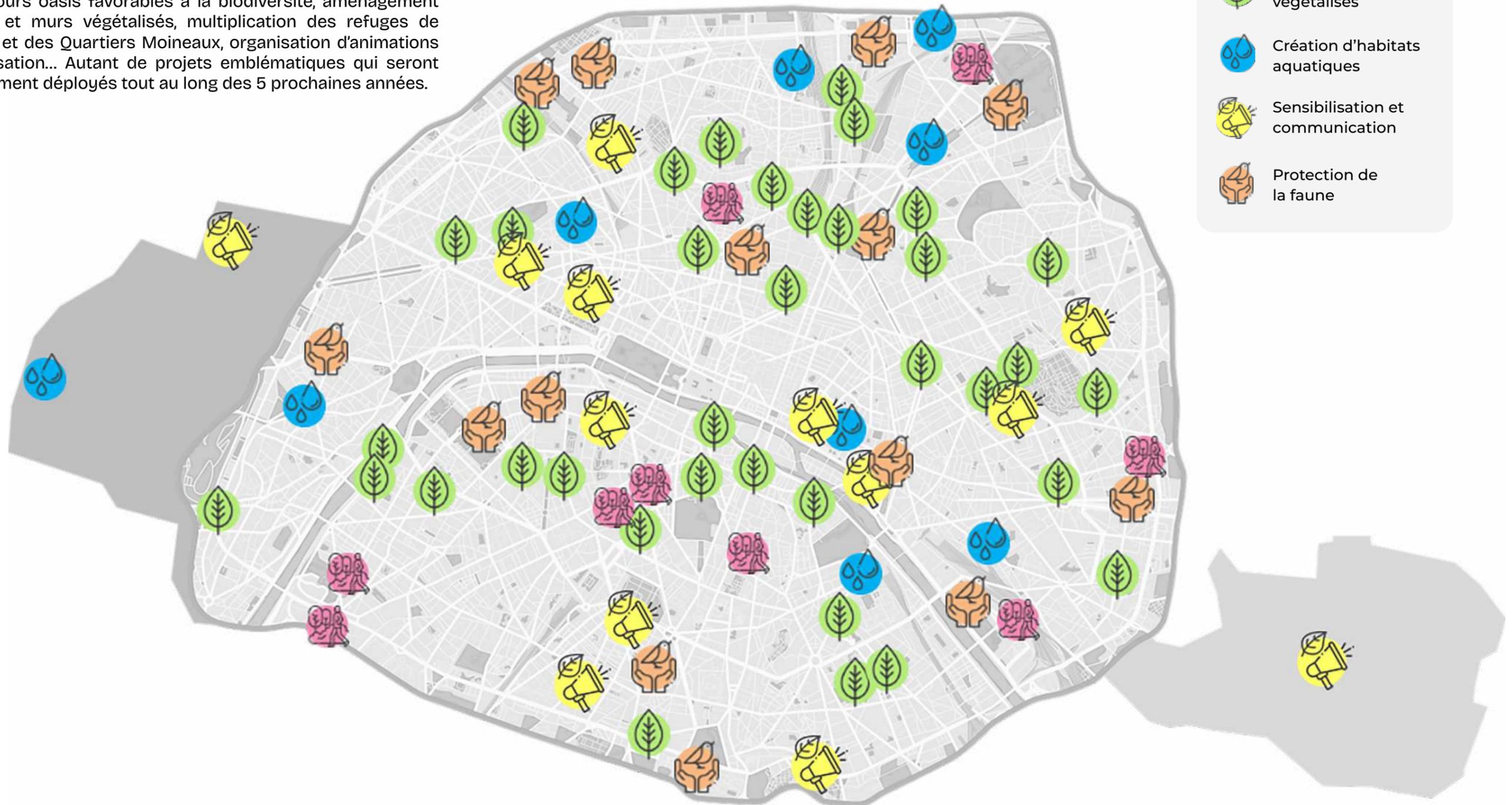
APRÈS

Renaturation de la route de Suresnes au bois de Boulogne

© VILLE DE PARIS

84 projets concrets déployés au cœur des arrondissements

Afin d'adapter les mesures du Plan Biodiversité aux besoins spécifiques de chaque quartier de Paris, 84 projets locaux ont été identifiés en concertation avec les mairies d'arrondissement : ouverture de nouveaux jardins, végétalisation de rues et places, nouvelles cours oasis favorables à la biodiversité, aménagement de toitures et murs végétalisés, multiplication des refuges de biodiversité et des Quartiers Moineaux, organisation d'animations de sensibilisation... Autant de projets emblématiques qui seront progressivement déployés tout au long des 5 prochaines années.



06 Améliorer la connaissance de la biodiversité

La faune et la flore se sont adaptées au milieu urbain, par des mécanismes qui ne nous sont pas toujours bien connus. La Ville de Paris souhaite aller encore plus loin dans la compréhension et la connaissance de la biodiversité parisienne. Elle s'engage ainsi à :

- réactualiser les Chemins de la nature cartographiant les trames verte et bleue,
- poursuivre la mise en œuvre de protocoles de sciences participatives,
- réaliser des campagnes d'inventaires et des diagnostics de biodiversité,
- suivre la démographie d'au moins 15 espèces menacées et/ou protégées,
- renforcer les partenariats avec le monde de la recherche et les associations naturalistes, notamment pour identifier les groupes d'espèces et les secteurs qui constitueront les prochains quartiers de préservation de la faune sauvage,
- surveiller les espèces exotiques envahissantes pouvant avoir un impact négatif sur les écosystèmes ou entraînant des problématiques sanitaires à Paris (Frelon à pattes jaunes, Moustique tigre, renouées asiatiques),
- mener des études sur les impacts des pollutions sonore et lumineuse sur la biodiversité parisienne ou encore sur la refonctionnalisation des sols,
- évaluer les efforts de la Ville en matière de conservation de la biodiversité par le calcul de l'Indice de Singapour et de l'Indice de nature urbaine,
- publier l'Atlas de la nature 2030,
- étoffer le Guide des essences avec de nouvelles fiches.

L'information à retenir

→ Les données sur la diversité et l'abondance des espèces sauvages constitueront un baromètre de la biodiversité parisienne d'ici 2030.

07 Renforcer la place de l'eau en ville et renaturer la Seine

Mares, bassins, canaux ou encore fleuve et rivières, l'eau est présente sous diverses formes sur le territoire parisien. Ces milieux contribuent grandement à rafraîchir la ville et participent à son esthétique paysagère. Ils revêtent également un rôle écologique essentiel en formant la trame bleue qui permet à de nombreuses espèces de se reproduire, s'alimenter, se réfugier ou encore se déplacer. Avec les canaux, la Seine en constitue l'ossature : 33 espèces de poissons ont été recensées à Paris ces 10 dernières années. Il s'agit également d'un axe majeur de déplacement pour de nombreux oiseaux, chauves-souris et pour le végétal, dont les graines sont dispersées par les flots et le vent.

Pour améliorer la qualité et le maillage de la trame bleue, la Ville de Paris s'engage à :

- protéger les dernières berges naturelles de la Seine, situées dans le bois de Boulogne,
- redonner un caractère naturel aux berges intramuros par la désimperméabilisation, la végétalisation et la plantation d'arbres,
- installer des radeaux végétalisés, des jardins flottants et frayères sur la Seine et les canaux,
- lancer un programme d'études spécifique sur les espèces, les habitats et la qualité de l'eau de la Seine,
- définir des préconisations partagées avec les gestionnaires du domaine public fluvial, notamment pour préserver les zones de frayères et herbiers,
- créer au moins 20 nouvelles mares et bassins végétalisés composés à 100 % d'espèces régionales,
- concevoir des projets pour une eau de pluie 100 % utile, infiltrée dans le sol ou valorisée dans de nouveaux jardins de pluie,
- aménager de nouvelles rivières dans la plaine Mortemart du bois de Vincennes et jusqu'au cœur de la ville avec l'ouverture de tronçons de la Bièvre dans Paris.

L'information à retenir

→ Une « Seine végétale » permettant de retrouver des berges naturelles et de créer une continuité piétonne et de biodiversité allant du bois de Vincennes au bois de Boulogne d'ici 2030.

08 Façonner un urbanisme parisien favorable à la biodiversité

Avec son nouveau Plan Local d'Urbanisme bioclimatique (PLUb), la Ville dispose désormais d'un outil réglementaire pour accélérer l'urbanisme écologiquement vertueux. Avec son Plan Biodiversité, Paris consacre le bâti en tant que support du vivant et s'engage à réaliser des projets à biodiversité positive limitant leurs impacts négatifs sur la biodiversité et maximisant le potentiel d'accueil des espèces. Elle compte :

- mettre en œuvre la séquence « éviter-réduire-compenser »,
- promouvoir les prescriptions et recommandations du PLUb en matière de biodiversité : continuité des espaces libres, perméabilité des sols, densité de plantation, espèces régionales, transformation des Espaces Libres Protégés à Végétaliser, sanctuarisation des Espaces Verts Protégés...
- appliquer le BiodivScore à ses opérations d'aménagement et de végétalisation du bâti, et encourager tous les concepteurs privés à se saisir de ce précieux outil conçu pour Paris,
- adapter ses avis d'autorisation d'urbanisme en fonction de la présence détectée d'espèces nicheuses du bâti,
- labelliser davantage de projets d'équipements municipaux pour leur exemplarité,
- développer une stratégie de compensation écologique pour absorber les impacts sur la biodiversité des projets parisiens n'ayant pu être ni évités ni réduits,
- encourager l'accueil des espèces du bâti en préservant les cavités existantes, en intégrant des anfractuosités dans les nouvelles constructions ou en installant des nichoirs,
- intégrer aux travaux de rénovation thermique du bâti privé les enjeux de biodiversité en partenariat avec l'Agence Parisienne du Climat,
- veiller à une bonne prise en compte des sites et du calendrier de nidification des espèces menacées et/ou protégées lors des travaux d'aménagement,
- cartographier les sites de nidification et gîtes d'espèces protégées et/ou menacées pour éviter leur destruction dans le cadre de projets d'urbanisme,
- former les instructeurs d'autorisation d'urbanisme ainsi que les paysagistes et urbanistes-concepteurs aux enjeux de biodiversité.

Pour aller + loin

- Le BiodivScore est un outil d'aide à la conception à destination des professionnels de l'aménagement et de la construction du milieu urbain dense parisien. Il cible les projets publics et privés de construction/réhabilitation ainsi que de végétalisation du bâti.
- Il permet aux concepteurs d'autoévaluer leurs projets, d'identifier les points forts et les marges de progression afin de tendre vers un projet à biodiversité positive. Pour cela, il analyse : le potentiel d'accueil de la biodiversité avant et après projet ; la prise en compte de la biodiversité pendant la phase conception ; l'évitement et la réduction des impacts des travaux et la gestion envisagée.

Les chiffres à retenir

- Plus de 40 nouveaux hectares de bâti végétalisé (public et privé) d'ici 2030.
- 10 % de surface réservée à des habitats prioritaires pour les toitures municipales d'ici 2030.



Toiture végétalisée

09 Sensibiliser et mobiliser pour la biodiversité

Au travers de politiques publiques dédiées, Paris agit pour sensibiliser, former et préserver la biodiversité. Elle travaille étroitement avec les associations naturalistes, le monde de la recherche, les réseaux nationaux et internationaux, les acteurs économiques ainsi que les Parisiennes et Parisiens qui souhaitent s'impliquer à ses côtés. Paris poursuit ses actions de mobilisation et acte de :

- renforcer l'offre d'animations et d'évènements grand public au travers d'une programmation annuelle et en développant des activités en arrondissement,
- cibler des actions de sensibilisation vers le public éloigné de la nature dans les quartiers populaires, EHPAD, établissements médico-sociaux, foyers d'hébergement pour travailleurs handicapés, foyers de l'enfance,
- s'appuyer sur les acteurs associatifs et scientifiques parisiens pour éclairer la prise de décision en développant leur rôle au sein du Comité Parisien de la Nature et de la Biodiversité,
- soutenir financièrement et faire connaître le travail des associations de protection de la biodiversité,
- valoriser le travail des entreprises signataires du Pacte Paris Action Climat Biodiversité et en embarquer de nouvelles,
- former les agents de la Ville et ses prestataires,
- promouvoir et accompagner les PME, start-ups et entreprises d'insertion conduisant des initiatives exemplaires en matière de biodiversité,
- inscrire l'action de la Ville de Paris dans les réseaux nationaux et internationaux (Comité français de l'UICN, le réseau Plante & Cité, le réseau français Villes-Santé, COP Biodiversité, Congrès mondial de l'UICN ...).

Les informations à retenir

- Un temps fort évènementiel dédié à la biodiversité est organisé chaque année d'ici 2030.
- Une délégation parisienne participe aux COP et Congrès mondiaux de la nature d'ici 2030.

10 Réduire l'empreinte biodiversité de la Ville

À l'instar de l'empreinte carbone, la Ville de Paris souhaite caractériser et mesurer les impacts qu'elle génère sur la biodiversité au-delà de ses frontières administratives, par ses achats, ses modes de production et de consommation...

Déjà engagée via son Plan climat, son Plan alimentation durable et nombreuses autres politiques publiques (PLPDMA, stratégie de sortie du plastique à usage unique...), Paris souhaite développer une méthodologie adaptée au territoire parisien, permettant de calculer son empreinte biodiversité.

À travers son Plan Biodiversité, la Ville pose de premières bases et vise à :

- identifier les achats particulièrement défavorables à la biodiversité et mener une politique de sortie de ceux-ci,
- réaliser un budget vert intégrant les enjeux et politiques dédiés à la biodiversité,
- augmenter la part des marchés publics incluant un label favorable à la biodiversité,
- tendre vers une alimentation 100 % bio et durable dans la restauration collective municipale,
- protéger la ressource en eau en installant des agriculteurs aux pratiques durables sur les aires d'alimentation de captage d'Eau de Paris,
- diminuer de 15 % les prélèvements d'eau (potable et non potable) de Paris via des systèmes d'arrosage alternatifs à l'eau potable dès que les usages et contraintes techniques le permettent, en optimisant les pratiques d'arrosages pour économiser l'eau...,
- limiter les impacts sur la ressource sol par exemple par le renforcement de la traçabilité des terres importées ou de celles excavées puis exportées vers l'extérieur de Paris.

Les informations à retenir

- 100 % des dépenses identifiées comme défavorables à la biodiversité sont réorientées vers des achats et financements plus vertueux d'ici 2030.
- Paris calcule pour la première fois l'empreinte biodiversité de la Ville d'ici 2030.

